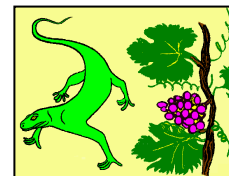


COMITE D'INTERETS DES QUARTIERS DE LA TREILLE ET DES HAMEAUX AVOISINANTS



Fondé en 1947

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 18 MAI 2021

NOM	PRENOM	P/A/E	NOM	PRENOM	P/A/E
ASTIER	BEATRICE	P	DURBEC	MICHEL	P
BERGERON	YVETTE	P	JOURDAIN	ODILE	P
BOUTIN	CLAUDE	E	MAGNAN	BEATRICE	E
CAZARELLY	RAYMOND	P	MINKO	ALAIN	P
CUVELIER	CLEMENCE	P	PAPPALARDO	PATRICIA	P
DE CESARE	MARIO	E	PULLINO	JACQUES	P

(P : Présent, A : Absent non excusé, E : Excusé) -

TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

N°	Points	Personnes en charg
1	<p><u>VOIRIE – PROPRETE :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Bancs du Bd Pasteur : les bancs posés par la Mairie centrale (matériel urbain) pour compléter les deux déjà en place, avec vue sur le paysage suite à notre demande appuyée par Yannick et selon la suggestion de Catherine BLAIZE, ont fait l'objet d'une petite soirée intimiste pour en fêter l'inauguration (Pizzas, agapes, boissons...)• Relance pour l'achèvement des travaux, commencés en 2013, au niveau du rétrécissement du chemin de la Clue. Aucun travaux ne peut être effectué, sans identification d'appartenance. Cette petite « verrue » n'appartient, à priori, à personne. A savoir, une recherche de propriétaire infructueuse aboutit à un bien dit « vacant et sans maître » ou une autre appellation « en déshérence ». Ce bien est alors récupéré par l'Etat.• Jardinières bd Pasteur : Catherine BLAIZE qui habite sur place aimerait voir les jardinières plantées d'oliviers qu'elle se chargerait d'entretenir (arrosage...). Demande faite le 4 mai à la Métropole.• Nous avons donné un accord positif à la Mairie de secteur qui nous avait demandé notre avis sur la création d'un passage piétonnier chemin de la Clue entre le n° 59 et le centre AFPA (pose de potelets le long de la ligne discontinue). Travaux effectués par la Métropole à une date encore inconnue.• Relance de notre demande de repositionnement des plots situés entre le 18 et le 55 chemin des Bellons effectuée le 8 avril auprès de la Mairie du 11/12ème pour interpeller la Métropole à ce sujet : objectif ralentissement dans le village...	

	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines poubelles sur le passage se trouvent remplies par les conducteurs de véhicules qui arrivent de bien plus haut. Il serait judicieux de placer un bac fixe de 600 litres à la limite de Marseille et Allauch. Nous allons prendre contact avec la Mairie d'Allauch pour interpeller la Métropole sur cette faisabilité. • Un 5^{ème} bac avait disparu dans le local Bd Pasteur. Une réclamation a été faite et le bac a été rapidement remplacé. • Le nettoyage de la place Thouvenin n'a pas été fait malgré nos demandes. Le Métropole devait s'en charger avant les cérémonies du 8 mai. • Une réunion doit se tenir le 1^{er} juin en Mairie de secteur avec Roger Guichard, élu chargé de la voirie, entre autres, afin de lister les priorités pour notre secteur. Nous présenterons : les plots à réinstaller au chemin des Bellons, la réparation des fissures de l'enrobé chemin des Bellons, l'achèvement des travaux chemin de la Clue, la vitesse excessive sur la route de la Treille (suite à la lettre d'Yvette adressée à la Mairie en RAR) avec proposition de rehausseurs. 	
2	<p><u>SECURITE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réunions sécurité se passent au Commissariat du 12^è arrt. Béatrice A. y a assisté le 6 mai. Elle a abordé le problème des stationnements anarchiques et de plus en plus fréquents des visiteurs pouvant être dangereux sur le chemin des Bellons. La police municipale débordée donne d'autres priorités aux interventions. Yannick en a été saisi. 	
3	<p><u>ECHO : Printemps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception des articles des mois de mars, avril et mai dès que possible 	
4	<p><u>SITE INTERNET :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Patrick CUVELIER est intervenu pour un dépannage informatique sur le site avec Michel. Nous devons le remercier d'une manière ou d'une autre. Faire un article sur lui dans le prochain Echo? 	
5	<p><u>DIVERS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chemin de Passe-Temps : Ce chemin se scinde en 2 parties avec un accès différent. Le premier du n° 10 au 86 se prend dans le village et le second bien plus haut dans le chemin des Bellons à la limite d'ALLAUCH. Des usagers tels des touristes, des livreurs, des soignants... s'engagent 	

dans la 1^{ère} partie et se voient contraints de faire demi-tour dans des conditions très difficiles, sans parler des nuisances occasionnées aux riverains.

Michel nous fait part de l'historique de la situation qui remonte à plus de 20 ans et de la proposition exposée en fin de texte (*).

*Le problème est récurrent : déjà, il y a une vingtaine d'années, la solution de dénommer la partie haute "**chemin du Vallon de Passe-Temps avec une numérotation spéciale** » avait été prise par la mairie à la demande du CIQ.*

*Des panneaux avaient été posés. Mais ce chemin étant privé, des riverains ont refusé et reposé eux-mêmes un panneau "**chemin de Passe-Temps**". La numérotation par contre est restée de façon aléatoire ancienne ou nouvelle.*

*Suite à ce refus une autre solution a été prise par la mairie de conserver "**chemin de Passe-Temps**" avec des panneaux indiquant « de tel à tel numéros »...*

La situation actuelle est un mélange de tout ça.

(*) Donc à la réunion il a été convenu que Jacques allait faire le recensement des noms et adresses usuelles de tous les riverains pour essayer une nouvelle fois de trouver une solution.

- **La FIBRE** : sujet épineux qui suscite beaucoup de questions, notamment sur les délais de mise en place. Béatrice A. s'est rapprochée des services d'Orange par le truchement de Jean-Marc SIGNES pour envisager une réunion avec les habitants et un de leurs représentants pour faire le point sur le déploiement de la Fibre dans nos quartiers. Nous attendons leur réponse.
- **CMA** : possibilité de se réunir à partir du 19 mai en nombre limité. Nous pouvons donc programmer notre prochain CA au 8 juin au CMA.
- **A.G.** Nous avons pris date pour le 27 juin, mais compte tenu de la restriction (pas plus de 10 personnes...) cela ne sera pas possible après demande verbale à la Mairie de secteur avant le 30 juin. Toutefois, le CMA pourra recevoir du public sans limite de participants à partir du **1er juillet**. Nous envisagerons une autre date à notre prochaine réunion.
- **La CROIX** : M. BUSSER, contacté par Michel, devrait proposer une solution sous 15 jours qui nécessiterait un matériel différent...
- **Journée PROPRE dans le village** (ramassage de déchets, débroussaillage...) : organisée par qui veut s'en occuper ???
- **L'ONF fait débroussailler** les abords de la route du feu (DFCI) aux Barres du St. Esprit

[PROCHAINE REUNION C A : 8 JUIN 2021](#)